L'extrême-droite **ne séduit pas** les femmes

> Par Véronique et Bruno Jérôme d'ELECTIONSCOPE®

Nous avons étudié les sondages sortis des urnes (premier tour) pour les 35 élections de la Ve République afin d'analyser le vote des femmes et des hommes pour la droite totale (Dtot), composée de la droite de gouvernement (droite) et l'extrême-droite (EXD). Au début, les femmes ont massivement voté à droite, mais ce vote ne sera jamais majoritaire pour les régionales et les européennes (à une exception près). Les hommes ne voteront plus majoritairement à droite à partir de la présidentielle de 1974, pour les femmes ce sera dès la présidentielle de 1988 ; s'agissant des législatives, c'est dès 1962 qu'ils ne donnent plus de majorité à la droite, pour les femmes ce sera dès 1981. Si la droite a perdu des voix c'est aussi à cause de la création du Front National (en 1972) qui a progressivement participé à modifier la donne électorale.

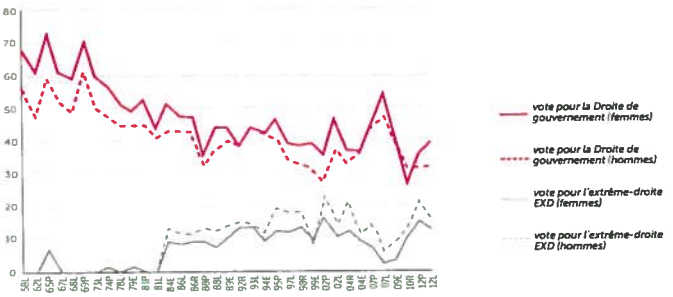

Le vote des femmes pour l'EXD est toujours inférieur au vote des hommes (sauf aux Européennes de 1999). Ajoutons que l'écart entre le vote des hommes et des femmes pour l'EXD est une fois et demie plus important lors des présidentielles (écart moyen de 6%) que sur les autres élections (écart moyen de 4% environ).

Si les hommes ont voté pour la première fois pour l'EXD lors de la présidentielle de 1965 (à 6%), les femmes ont attendu 1974. Le vote EXD a globalement contribué à maintenir la Dtot majoritaire en France depuis 1995 pour les présidentielles, depuis 1986 pour les législatives (sauf en 2007, le vote des femmes est à 53,5% à droite). Aux régionales, le vote majoritaire pour la Dtot est obtenu grâce aux voix de l'EXD de 1986 à 2004 pour le vote des hommes et de 1986 à 1998 pour celui des femmes. Pour les Européennes, c'est de 1979 à 1994 que l'EXD permet à la Dtot d'être majoritaire (à deux exceptions près), ce mouvement a cessé depuis 1999, le vote à droite ayant fléchi.

Si l'EXD, ici le Front National, semble avoir très tôt convaincu une partie de l'électorat masculin, il n'a pas séduit les femmes. L'arsenal programmatique fondé sur la dénonciation du chômage a été quelque peu brouillé par des discours négatifs sur la société. Marine Le Pen parviendra-t-elle – en tant que femme – à inverser cette tendance et à convaincre d'abord les femmes ? ■


DR

femmes by L'Expansion &BUSINESS

Le mot d'**Agnès Bricard**

> Présidente de la Fédération Femmes Administrateurs, présidente du cabinet d'expertise comptable Bricard, Lacroix et Associés, présidente d'honneur du Conseil supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables.

La question des droits des femmes est devenue une priorité sociétale. Après la création du Haut Conseil à l'égalité femmes-hommes, le vaste programme pour une troisième génération des Droits des femmes démontre la détermination des Pouvoirs Publics d'y apporter des réponses concrètes.

La Fédération des Femmes administrateurs, créée en juillet 2012 sur mon initiative, avec les présidentes Brigitte Longuet pour les avocats, Dominique de La Garanderie pour les juristes d'entreprise, Astrid Desagneaux pour les huissiers et Agnès Arcier pour l'association Administration Moderne, est directement associée à nombre de ces événements. Malgré une situation économique difficile, le contexte n'a jamais été aussi favorable pour qu'enfin des évolutions voient le jour sur le terrain de la parité. Selon une étude récente de la Commission européenne, le redressement de l'économie pourrait être porté par les femmes : si le taux d'emploi des femmes était équivalent à celui des hommes, notre potentiel de croissance serait accru de 20 à 40%.

« Démontrer notre capacité à porter une expression différente, non par opposition, mais par construction pour améliorer la gouvernance des entreprises et des administrations et enrichir le débat politique. Nous devons faire reconnaître l'apport de nos différences, notre capacité à dialoguer, à écouter, à remettre en question des situations établies, à faire preuve de pragmatisme. »

Dans ce contexte, le message des femmes, qui souhaitent accéder à des responsabilités en entreprises ou dans l'administration, doit être plus clair. L'analyse repose d'abord sur l'identification de tous les schémas établis selon des normes masculines. Si l'on considère que les hommes s'expriment et se construisent dans les rapports de force, comment les femmes peuvent-elles se faire une place dans de tels schémas qui ne leur correspondent pas. Les hommes apparaissent souvent sceptiques, voire effrayés, de voir une femme s'installer à leur place. Cette opposition n'est pas binaire, elle est culturelle.

L'analyse, c'est aussi mesurer combien la parité est trop souvent considérée comme une fin en soi. A tord. Toutes celles qui ont saisi l'opportunité d'exercer des responsabilités importantes ne sont pas suffisamment engagées dans des réseaux de femmes pour créer et diffuser des modèles féminins de réussite. Elles devraient le faire pour les nouvelles générations. C'est le sens de mon engagement avec la création de la Fédération des Femmes Administrateurs. ■